

Effectivité Décision Arbitrage International

Par **Toc Ville**, le **25/08/2023** à **14:15**

Bonjour à tous.

Je voulais vous demander ce qui pousse un État qui a été condamné à verser un certain nombre de DI à une firme transnationale avec laquelle il a contracté, de se soumettre à la décision ?

Par exemple, l'État, en dépit des clauses d'un traité régulièrement ratifié, promulgue des lois écologiques et sociales qui, par leur application, infligent une perte à la multinationale (loi sur le nucléaire en Allemagne ayant eu une incidence sur la multinationale suédoise cocontractante), un manque à gagner (loi durcissant les exigences environnementales et sociales d'un pays, si bien qu'une multinationale peut raisonnablement prévoir une baisse de son CA et une baisse de compétitivité) voire une expropriation directe ou indirecte (la Colombie fait passer une loi écologique amenant à expulser une société canadienne d'extraction d'or qui avait contracté avec l'État colombien)

Par **Mig**, le **27/08/2023** à **08:56**

Bonjour,

Il faut se poser la question de savoir si la protection des intérêts impérieux des citoyens du monde dans le respect de l'utilité publique n'est pas plus importante que celle de la compétitivité et du profit à tout prix de nos transnationales en dépit d'une réglementation pourtant aussi exigeante que nécessaire sur la bonne gouvernance sociétale et environnementale de nos multinationales dans le but de les rendre plus éthiques et responsables dans le marché de la circulation des capitaux de l'économie de marché.

Mais il faut alors s'entendre pour savoir quelle est le statut des réfugiés politiques en Europe ou au sein de la communauté internationale en cas de trop grande disparité de libéralisation des capitaux étrangers de l'industrie des armes et du pillage des ressources naturelles en matières premières de leur pays du fait de la conclusion des Traités internationaux de libre-échange.

Et de ce qui en est de l'infanterie infantine en particulier.

Est-ce qu'elle s'inscrit dans le courant de nos valeurs universalistes occidentales de ce que doit être les droits naturels et imprescriptibles de l'homme nature ?

Et en quoi consiste alors le progres de l'histoire de l'Humanite ?

Les frontieres de nos geurres dans le monde sont-elles vraiment si mal decoupees sur la carte des enjeux geopolitiques entre nos anciennes colonies mondiales ?

Comment faire du trading plus ethique et responsable?

Et comment ensuite denoncer l'application du statut juridique des regles extrateritoriales du petrodallars qui s'imposent dans toutes les monarchies du Golfe entre regulation de la liberalisation du marche des capitaux etrangers et pouvoir de suprematie imperialiste americaine ?

Apres tout, ne sont-ils pas des gendarmes du monde devenus malades ?

Par **MartinLaporte54**, le 13/11/2023 à 11:11

Salut,

C'est une question complexe. Les États se soumettent souvent aux décisions de payer des dommages-intérêts à une firme transnationale pour plusieurs raisons. D'abord, ignorer une telle décision peut nuire à la réputation de l'État sur la scène internationale. Ça pourrait entraîner des conséquences économiques, comme des difficultés à attirer des investisseurs étrangers. Ensuite, il y a la question du respect des traités internationaux. Si un État ne respecte pas ses engagements, ça peut engendrer des tensions diplomatiques et des répercussions politiques. C'est un équilibre délicat entre respecter ses engagements internationaux et protéger ses intérêts nationaux, comme l'environnement ou les normes sociales.